

Concept de sélection Judo pour la participation aux «Summer FISU World University Games Chengdu du 28 juillet au 8 août 2023»

Version 05.09.2022

1. Principe

Les principes applicables pour le présent concept de sélection sont les **règles** définies par la FISU ainsi que les **directives relatives à la performance** publiées par Swiss University Sports pour les Summer FISU World University Games (anciennement connu comme l'Universiade d'été).

2. Date de la manifestation

Les Summer FISU World University Games se déroulent à Chengdu (CHN), du 28 juillet au 8 août 2023.

3. Nombre de participants selon les règles de la FISU

Les nombres de participants suivants sont définis :

Pour la compétition individuelle :

- Au maximum 16 participants par Fédération soit 8 femmes et 8 hommes.
- Au maximum 1 combattant(e) par catégorie.

Pour la compétition par équipe :

- Uniquement les athlètes inscrits en individuels.
- Equipes féminines et masculines.
- Un minimum de 3 athlètes et un maximum de 5 athlètes.

4. Participation aux Summer FISU World University Games

Les directives relatives à la performance de Swiss University Sports s'appliquent (extrait) :

1. Citoyenneté suisse
2. Âge : date de naissance du 01.01.1996 au 31.12.2005
3. Statut d'étudiant, c'est-à-dire immatriculation régulière dans une universités ou HES reconnue (dans des cas exceptionnels école supérieure), suisse ou étrangère

Frais : les athlètes sélectionné-e-s doivent contribuer personnellement aux frais jusqu'à concurrence de CHF 800. (correspond à environ 20 % des coûts totaux). La FSJ Fédération Suisse de Judo contribue de moitié aux frais personnels. 20% supplémentaires sont couverts par l'université / haute école de l'athlète, le reste étant couvert par Swiss University Sports.

5. Sélections

5.1. Critères de sélection

Critères principaux : les critères suivants doivent être satisfaits pour qu'un athlète puisse être proposé pour intégrer la sélection :

Possibilités de se qualifier :

- 1 x 7^{ème} rang dans CM / CE / GP / GS
- 1 x 5^{ème} rang dans CO
- 1 x 3^{ème} rang dans EC
- 1 x 5^{ème} rang dans EC et 1 x 7^{ème} CO
- 2 x 5^{ème} rang dans EC ou 2 x 7^{ème} CO

Autres points déterminants pour la sélection :

- La courbe évolutive de l'athlète.
- Performances réalisées dans de grandes compétitions antérieures.
- L'athlète doit s'entraîner minimum 2 fois par semaine dans un centre de performance reconnu par la FSJ.
- Engagement de l'athlète pour le sport de performance.
- Des adaptations seront possibles en relation avec la situation du Covid-19 d'entente avec le chef de discipline.

5.2. Compétitions définies par la fédération

Les compétitions officielles effectuées dans le cadre de l'équipe nationale : Championnat du Monde (CM), Championnat d'Europe (CE), Grand Prix (GP), Grand Slam (GS) et Continental Open (CO) sont prises comme base pour la qualification de ces WUG. Les tournois Europa Cup (EC) qui figurent sur les agendas nationaux sont également pris en considération.

Il est à relever, vu le nombre conséquent de tournois existants, que le niveau compétitif de certains de ces tournois en soit affecté. Dès lors, un résultat dans une compétition avec peu de participants et de pays ne peut pas être pris en compte pour la sélection. Il est donc dans la responsabilité de chaque athlète de fournir le fichier PDF du tableau de leur compétition. Après réception du résultat, le chef de discipline en accord avec la commission de sélection détermine si ce tournoi est pris en compte.

5.3. Période de sélection

Les compétitions du point 5.2 sont prise en compte sur une période d'une année, soit de juin 2022 à début mai 2023. La sélection définitive aura lieu le **lundi 01 mai 2023**.

5.4. Demande de sélection

La demande de sélection doit être établie par le chef de discipline (CD) en concertation avec la fédération, avant la fin de la période de sélection (**01 mai 2023 au plus tard**) et sur la base des critères de sélection convenus. Si le nombre d'athlètes remplissant les critères de sélection est supérieur à celui des places disponibles, il appartient au CD de procéder à une priorisation en fonction des directives relatives à la performance.

La demande est basée entre autre sur feuille Excel Aperçu des résultats.

5.5. Comité de sélection

La décision de sélection définitive est prise par le **commission de sélection** de Swiss University Sports:

- Chef du sport d'élite Swiss University Sports (présidence, Simone Righenzi)
- Head of Delegation (HoD) World University Games 2021 (Renato Maggi)
- Vice-présidente Swiss University Sports (Martina van Berkel)

La commission de sélection décide de façon définitive à la majorité des voix.

6. Aspects médicaux

À partir de leur sélection définitive, les athlètes participants sont soumis aux règles de l'AMA. Le site web www.sportintegrity.ch/fr fournit des informations complètes sur les droits et les obligations des athlètes ainsi que sur ceux de l'équipe d'encadrement (entraîneurs, coaches et physiothérapeutes).

Pour les athlètes ayant des chances avérées d'être médaillés ou diplômés, des dispositions particulières peuvent s'appliquer pour raisons médicales.

Le justificatif médical doit être fourni dès que la maladie ou la blessure survient. Le chef de discipline

soumet simultanément à Swiss University Sports une proposition de compétitions alternatives ou de possibilités d'évaluation.

7. Communication

Après approbation par Swiss University Sports, le **concept de sélection** est publié individuellement sur le site web de Swiss University Sports, rubrique «Disciplines sportives», ainsi que par les fédérations. Pour les Summer FISU World University Games, tous les concepts de sélection doivent être publiés au plus tard **9 mois avant l'événement**.

Le chef de discipline / la délégation s'assure que les athlètes et entraîneurs concernés ont vu, lu et pris connaissance du concept de sélection.

8. Autres dispositions

Processus d'inscription des athlètes : Les athlètes doivent s'être manifestés au plus tard 4 mois en avance en tant que « potentiels » auprès de leur CD. Les potentiels sélectionnés donnent leur accord à participer au cas d'une sélection, et se sont engagés à suivre le programme de sélection proposé (compétitions nationales / internationales) et à relever les éventuelles épreuves de préparation. Tous les probables seront saisis sur GAMEMANAGER par le CD (nom/prénom/adresse électronique). Les probables recevront un login personnel leur permettant de compléter leurs données individuelles.

Le rapport athlètes/officiels est fixé par la FISU. Ce n'est qu'au moment de la sélection que peut être défini le nombre d'officiels pouvant participer à l'Universiade. Lors du choix définitif, l'accent doit être mis sur le meilleur encadrement possible pour les athlètes. En cas de doute, la décision revient à la cheffe du sport d'élite et au responsable de la délégation (HoD).

9. Responsabilités

Chef de discipline Judo : Dominique Hischier, dominique.hischier@sjv.ch

Macolin, le 5 septembre 2022

Signatures :

Dominique Hischier, Chef discipline Judo & Chef du Sport de Performance de la FSJ



Simone Righenzi, Chef Leistungssport Swiss University Sports

